



## Litige crédit a la consommation

Par **tarakoh**, le **06/11/2008** à **13:21**

bonjour et pardonnez; les explications alenbiquées du requérant amateur que je suis .rnJe  
traîne depuis 1998 un crédit revolving auprès de cofi...J'ai de graves difficultés financières à la  
suite d'une longue maladie (cancer) par lettres recommandées j'ai demander une diminution  
des mensualités avec un allongement de ma période de remboursement et une prise en  
charge des mensualités par l' assurance du pret rnj'ai une faible pension ,avec un handicap de  
la cotorep de 80%,j'ai saisi le juge de proximité qui me retourne ma demande en indiquant  
d'assigné la société par huissier? je précise que la société ne m'a pas encore répondu depuis  
l'envoi des Ira en aout sinon des appels téléphoniques intenpestifs .ah ces vieux? j'ai 66 ans et  
je joue aux gagas quand ils essayent de me jouer du pipo !J'ai aucune mensualités de retard  
,j'ai jamais reçu le papier de l'assurance que j'ai souscrit d'office et j'ai toujours mon cancer qui  
m'emm..de Merci